

Presse de la Manche  
26 juin 2020

**TEURTHÉVILLE-HAGUE.** Vote du budget municipal

# Une voie royale pour le nouveau conseil

**COMMENÇONS** par ces derniers mots à la fois de la trésorière, Nathalie Fillatre, et du maire, Joël Jouaux : « Le précédent conseil a laissé un très bon budget. » Joël Jouaux remerciant également le travail de la trésorière et celui de Mylène Brotschi, la comptable de la commune, présente 10 heures par semaine.

C'est mercredi en fin d'après-midi, dans la salle des fêtes, que le budget a été voté sans fausses notes, sauf celles de l'adjoint, Fabrice Hussenet, tout à coup promu pour faire voter le compte administratif, quand le maire est sorti.

Pour son rôle de conseil, la trésorière, Nathalie Fillatre, a expliqué les mécanismes d'un budget à l'adresse des nouveaux conseillers. Après les budgets annexes de la cantine excédentaire et du futur lotissement, le compte administratif a été examiné à la loupe. Le

fonctionnement a fait ressortir un excédent de 542 000 € avec les excédents reportés, tandis que l'investissement a un déficit réel de 23 000 € repris dans l'excédent de fonctionnement, tandis que le conseil a affecté le solde, soit 518 000 € dans les recettes de fonctionnement au budget 2020. « Devant cette belle somme excédentaire, c'est la première fois que nous proposons un budget primitif fonctionnement équilibré qui dépasse le million d'euros », souligne le maire. D'autre part, le budget Investissement est équilibré recettes-dépenses pour un montant de 746 000 €.

## « Tous vos ratios sont au vert »

Les ratios au vert, ce sont les commentaires de la trésorière. Le coefficient d'autofinancement courant est de 0,74 %, ce qui signifie que la commune a



→ « Votre budget est excellent », a lancé Nathalie Lefillatre à l'adresse du maire, Joël Jouaux, et Mylène Brotschi.

26 % pour investir. Le maire a aussi fait remarquer que les charges de rigidité (salaires et emprunts) ne représentent que 28 %, l'endettement est faible avec une belle capacité de remboursement et le Fonds de roulement est bon, car il permet de payer toutes les

charges durant plus d'une année sans recettes. La trésorière de conclure en félicitant la commune : « Tous les ratios sont au vert, le budget est sain et votre commune est bien gérée. » Ce qui a permis au conseil de maintenir les impôts fonciers : bâti (13,64 %) et le

non bâti (29,18 %) qui sont des taux très bas au regard de la moyenne.

Parmi les projets d'investissements 2020, le conseil a prévu : 150 000 € pour la classe supplémentaire, 208 000 € pour construction de logements communaux, 40 000 € de fenêtres, 25 000 € pour la voirie, 12 000 € pour l'aménagement extérieur de la Halle, 15 000 € pour la signalisation des hameaux, 3 000 € pour le sol du columbarium, matériels de bureau : 10 000 € et une remorque (10 000 €).

Comme disait une conseillère en fin de séance : « Nous partons sur de bons rails. » Tout part sous de bons auspices comme la nouvelle conseillère Lucie Leconte qui vient de donner naissance à un petit Marceau. « C'est une première pour le conseil », renchérit le maire.